

2 juillet 1898). La clinique et l'expérimentation démontrent que l'action préservatrice cesse du 21^e au 30^e jour.

Les inoculations préventives devraient être à la charge de l'Etat, comme les vaccinations antivarioliques.

Des instructions officielles très précises ont été données aux médecins, aux personnes chargées de soigner les malades et aux municipalités. Elles sont basées sur le fait que la diphtérie est causée par un germe vivant, le bacille de Lœfler.

Isoler immédiatement le malade; désinfecter les matières qu'il expectore ou qu'il vomit, les fausses membranes qu'il rejette; empêcher la propagation des microbes par la désinfection des linges, de la literie, des vêtements et de la chambre, telles sont les principales précautions ordonnées.

Le service sanitaire avise le syndic de chaque cas signalé dans la commune. L'autorité municipale est tenue de prendre des mesures préventives.

Dans les lazarets, le port d'un costume spécial (blouse de toile) est exigé de toutes les personnes en contact avec les malades. Les visiteurs, à leur sortie, doivent se laver le visage et les mains avec une solution désinfectante.

L'arrêté du 27 novembre 1896 concernant l'hygiène dans les écoles prescrit l'éviction du malade, de ses frères et sœurs, et en outre celle des écoliers demeurant dans le voisinage de l'enfant malade. En temps d'épidémie, les instituteurs sont invités à examiner attentivement leurs élèves et à renvoyer tous ceux qui présentent un symptôme suspect.

La durée de l'exclusion d'un diphtérique est de 40 jours. Celle des frères ou voisins d'un diphtérique est de 10 jours.

Les écoles maternelles (enfantines) sont fermées dès la constatation du premier cas de diphtérie.

Les mesures ordonnées pour les inhumations doivent être rigoureusement observées, l'entrée dans la maison mortuaire est interdite. Les enfants ne peuvent pas suivre le convoi funèbre. Les fleurs mortuaires seront brûlées ou enfouies avec le cercueil.

La désinfection des logements doit se faire suivant les instructions officielles.

Pour faciliter le diagnostic de la nature des affections couenneuses, le laboratoire du service sanitaire fait les recherches bactériologiques nécessaires.

Fièvre typhoïde.

Cette maladie infectieuse, transmissible, évitable, disparaît de toutes les localités qui assainissent leur sol par un bon système d'évacuation des matières excrémentielles et qui fournissent en abondance de l'eau potable saine à tous les habitants.

Elle a toujours existé, et nous avons pensé qu'il y avait de l'intérêt à étudier, d'après les descriptions des médecins vaudois, ses phases de fréquence et sa gravité à diverses époques.

Le Dr Tissot (1755) donne un récit fort complet de „l'épidémie de fièvre bilieuse de Lausanne“ qui n'est évidemment qu'une épidémie de fièvre typhoïde à caractère spécial.

Il décrit ensuite plusieurs espèces de *fièvres putrides, malignes*, qui ne sont que des formes diverses de la dothientérie. Il montre que deux épidémies peuvent apparaître simultanément et se compliquer l'une l'autre. On ne doit pas, du reste, faire rentrer toutes les affections intestinales épidémiques dans le cadre de la fièvre typhoïde.

Celle-ci était fréquente, mais du fait que nous n'observons plus de nos jours ni typhus ni dysenterie, nous ne pouvons tirer la conclusion que toutes les fièvres malignes ou putrides de jadis étaient des fièvres typhoïdes. Les conditions de vie étaient autres et les militaires rentrant dans leurs foyers apportaient souvent les germes des maladies des camps.

„En 1755 (Tissot, „Avis au peuple“, 7^e vol., p. 10, 1761) il y eut à Lausanne, en automne, quand l'épidémie de fièvres putrides commença à cesser, un grand nombre de dysenteries qui avaient beaucoup de rapport avec ces fièvres.“ La thérapeutique de Tissot n'est plus admissible, mais ses conseils hygiéniques conservent leur valeur. Il recommande (p. 16) „que les malades aillent à la selle dans des endroits à part, parce que les excréments sont très contagieux. Il faut changer souvent de linge“. — Il conseille avec Boerhave d'imprégner de vapeur de soufre l'eau des boissons en brûlant des pâtes soufrées (brand) dans un tonneau.

C'est très probablement à Tissot qu'il faut rapporter l'inspiration des „Instructions utiles et nécessaires sur les moyens de nous préserver de la fièvre maligne qui règne et de la guérir le plus souvent“. Le tout composé et publié d'ordre de leurs Excellences nos souverains Seigneurs de la ville et république de Berne par un effet de leurs soins paternels en faveur et pour l'avantage de leur pays en date du 28 mars, 1765, Berne.¹⁾ — Ces recommandations de l'autorité sanitaire furent distribuées au public sous forme de petites brochures d'un format commode et pratique, analogues à celles publiées ces dernières années par la Société de médecine.

La description de cette „Fièvre chaude putride“ qui enleva beaucoup de monde, même des gens vigoureux, nous permet de la rattacher au groupe ty-

¹⁾ Dans l'original allemand, on indique comme rédacteurs Haller, Dr Ith et Rosselet (v. „Influenza“, Dr Schmid, p. 236).

phoïde. Le venin de cette maladie se dépose dans la tête, dans la poitrine (pleurésie, pneumonie) dans le foie et dans le ventre. Le cours de ventre est léger et dure de 7 à 40 jours. Il se trouve dans les intestins et dans l'estomac une matière âcre et pourrie qui se dégage et rentre dans le sang par le moyen de la digestion et qui occasionne plus ou moins d'accidents. Il y a danger d'habiter des chambres chauffées par des poêles. Il faut donner de l'air. Ne pas manger dans la chambre des malades. Jeter les selles de manière à ne pas contagionner les bien portants. Ne pas laver les linges souillés dans les bassins des fontaines. Se mettre en garde contre les empiriques.

En 1788, *Wild* („Mémoires des sciences physiques“, Lausanne, 1785) dans un mémoire riche en observations, a fait, dans la paroisse d'Aigle, le relevé des décès et de leurs causes pour la période 1765 à 1778.

Sur 327 décès masculins, 26 par fièvre maligne, putride et bilieuse.

Sur 329 décès féminins, 24 par fièvre maligne, putride et bilieuse.

La fièvre typhoïde représente donc le 7.6 % des décès généraux (actuellement 0.7 %).

En 1780, le Dr *Verdeil*, membre du Conseil de santé, dans son mémoire sur le climat de Lausanne („Mémoires de la société des sciences physiques de Lausanne“, 1783), dit que les maladies bilieuses sont fréquentes. Cela n'est pas spécial à Lausanne, car le caractère bilieux est celui de la plupart des épidémies qui règnent en Europe. Ces maladies sont très communes en septembre.

En 1781, 38 personnes meurent à Mont-la-Ville de fièvre nerveuse et vingt ans plus tard, en 1801, une épidémie de même nature cause 28 décès. Dans ce dernier cas „la commune ne voulut pas profiter des bonnes dispositions du gouvernement et ne reçut aucun traitement“! (Voir Mémoires de *Perey*, „Observations sur les fièvres nerveuses“, Lausanne, 11 juillet 1811 et la 2^e édition, 1818, enrichie de notes par un collègue du Conseil de santé.)

Le Dr *Perey* dit qu'à Lignerolles et à Orbe aucun des malades traités suivant sa méthode ne succomba.

Les gens de Villars-le-Terroir, écrit-il, mieux avisés que ceux de Mont-la-Ville, se soumièrent à ses conseils, à son traitement et il n'y eut sur 170 cas que trois décès (mortalité 1.8 %)!

Les indications à suivre pour le traitement d'une fièvre nerveuse étaient:

1° Chercher à combattre les effets du miasme délétère ou contagieux, en enlevant avec soin et promptement les matières excrémentielles; donner de l'air pur; désinfecter les chambres par le moyen de fumigations de gaz nitrique.

2° Eliminer le miasme contagieux hors du corps par l'émétique.

3° Soutenir les forces vitales et prévenir leur épuisement; petit lait ou vin (vin puissant cordial). Lavage de tout le corps à l'eau froide.

4° Alimentation, camphre, quinquina, musc. — Les gardes ne doivent pas avaler leur salive pendant qu'ils sont près du malade; ils doivent se laver la figure et les mains avec du vinaigre et se rincer la bouche avec une boisson tonique telle qu'une infusion de genièvre, animée d'un peu d'eau-de-vie. Ils peuvent même en boire une petite quantité.

Le Dr *Gallot* publie un précis sur le typhus ou la fièvre nerveuse contagieuse qui a régné dans quelques habitations foraines de la commune du Lieu, district de La Vallée, canton de Vaud, pendant le dernier semestre de 1810 et jusqu'à la fin du mois de février 1811. Neuchâtel 1812.

En 1814, 1815 et 1816 la fièvre typhoïde a cruellement sévi à Aubonne à la suite du passage de l'armée autrichienne. (*Nicati* „Bulletin de la société vaudoise de médecine“, 1867, page 161.)

1838. Epidémie à Goumoëns-la-Ville, et à Biolley-Orjulaz. (Extrait du rapport de gestion du Conseil d'Etat au Grand Conseil.) Dans cette localité, sur 24 malades il y a eu 3 morts. (Mortalité 13 %.)

1840. Une épidémie de fièvre typhoïde se déclare à l'hospice du Grand-St-Bernard, s'étend rapidement dans le Bas-Valais et vient porter l'alarme dans le district d'Aigle. Le Dr *Bezencenet* fait un rapport sur la marche de l'épidémie.

1841. Les cas de fièvre nerveuse des bords du Léman n'ont pas un caractère épidémique prononcé. Lausanne, Crissier, Chexbres, Puidoux sont frappés fortement par la fièvre typhoïde.

1842. Pas d'épidémie dans la contrée.

1843. Epidémie à Coppet et Yverdon. Il y a des cas isolés dans plusieurs villages parsemés dans le canton sans rapport de voisinage.

Les rapports du Département de l'intérieur font mention des épidémies suivantes: (celles des villes sont mises dans un chapitre spécial).

1848. St-Saphorin-sur-Morges, 15 malades, 8 morts.

1850. Rivaz.

1859. Chavannes. — Plusieurs points du canton, en particulier dans le gros de Vaud. Grande mortalité. Réveil de fièvres typhoïdes à Aubonne.

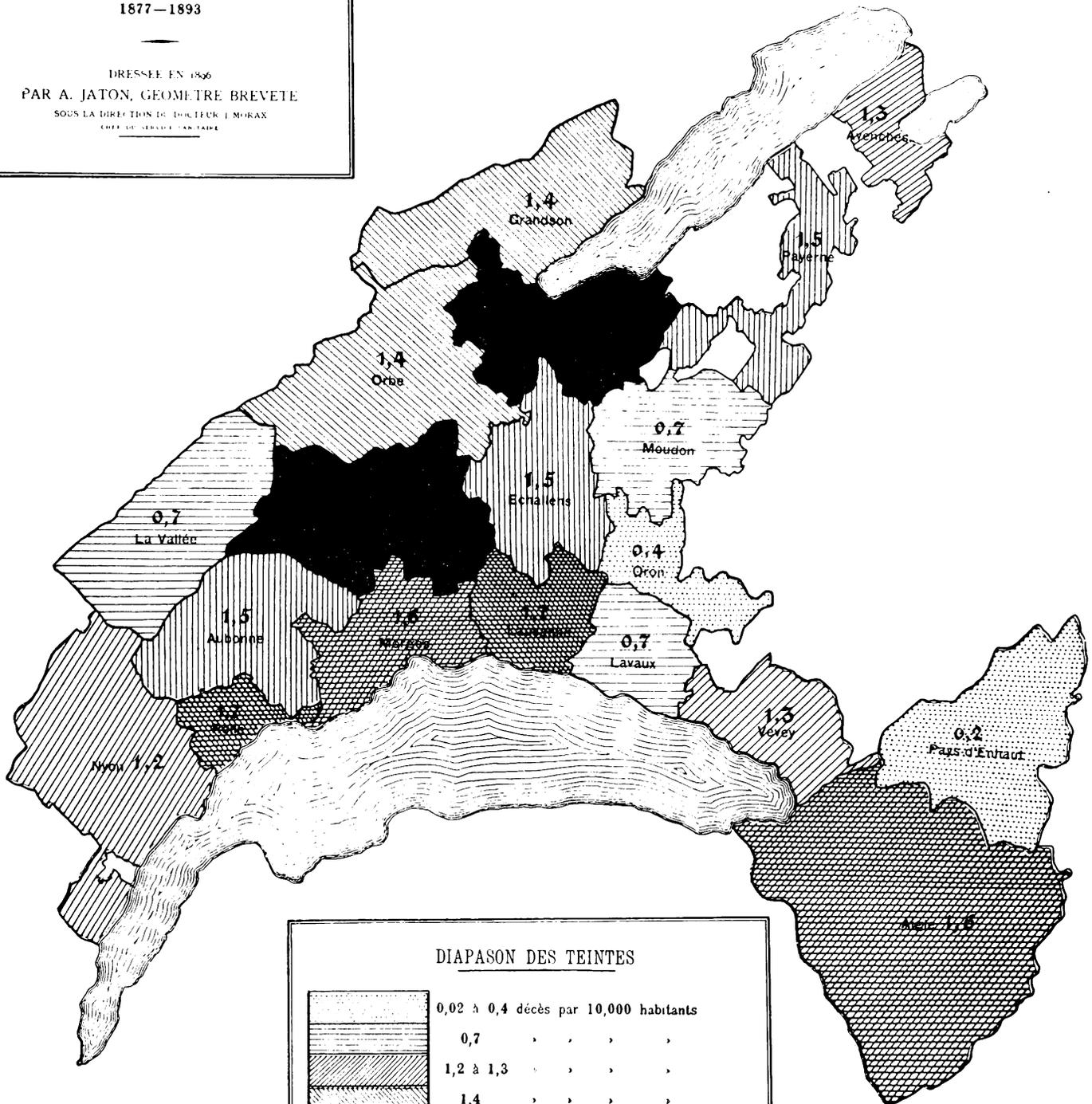
1860. Année très chaude. Graves épidémies disséminées. Le district de Morges est particulièrement atteint. La mort a été causée en général par des complications cérébrales ou des hémorragies intestinales.

1861. Orbe, 15 cas.

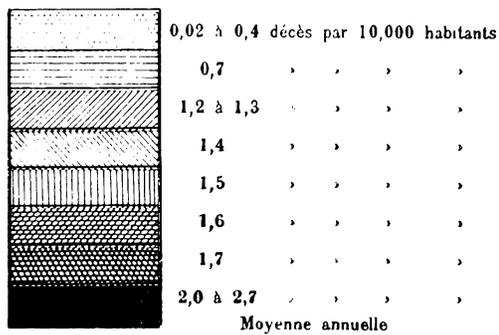
CARTE
DU
CANTON DE VAUD

MORTALITÉ PAR FIEVRE TYPHOÏDE
1877—1893

DRESSÉE EN 1896
PAR A. JATON, GEOMETRE BREVETE
SOUS LA DIRECTION DU DOCTEUR J. MORAX
CHIEF DU SERVICE SANITAIRE



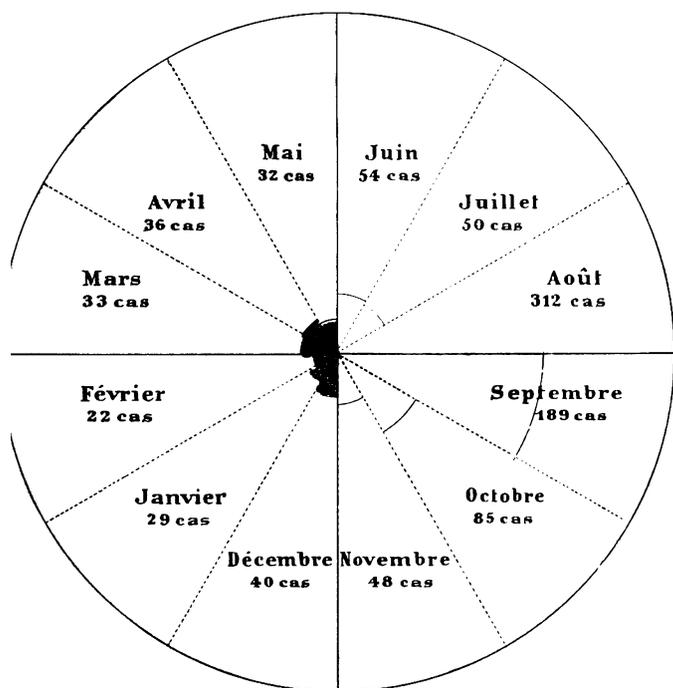
DIAPASON DES TEINTES



CANTON DE VAUD

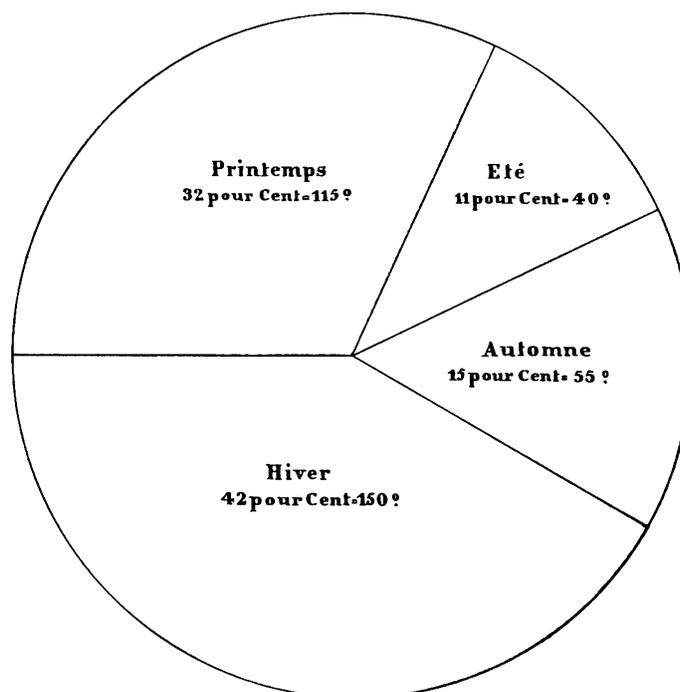
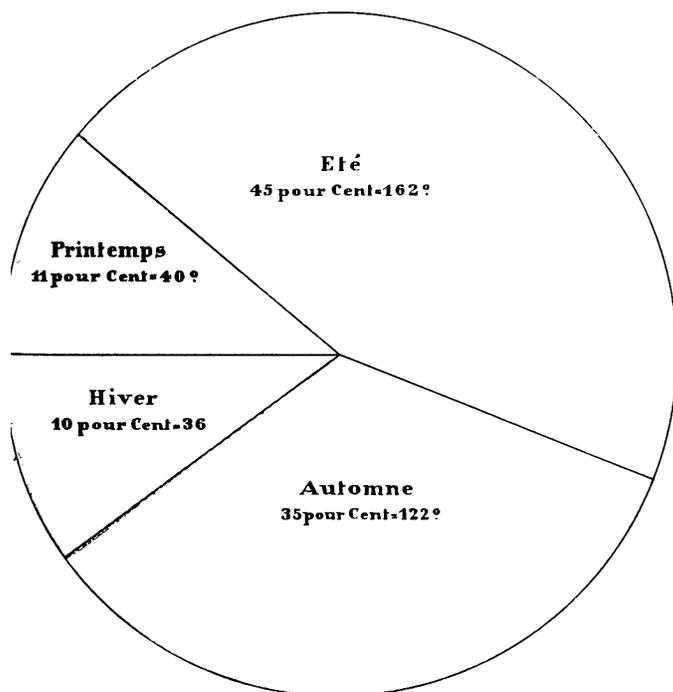
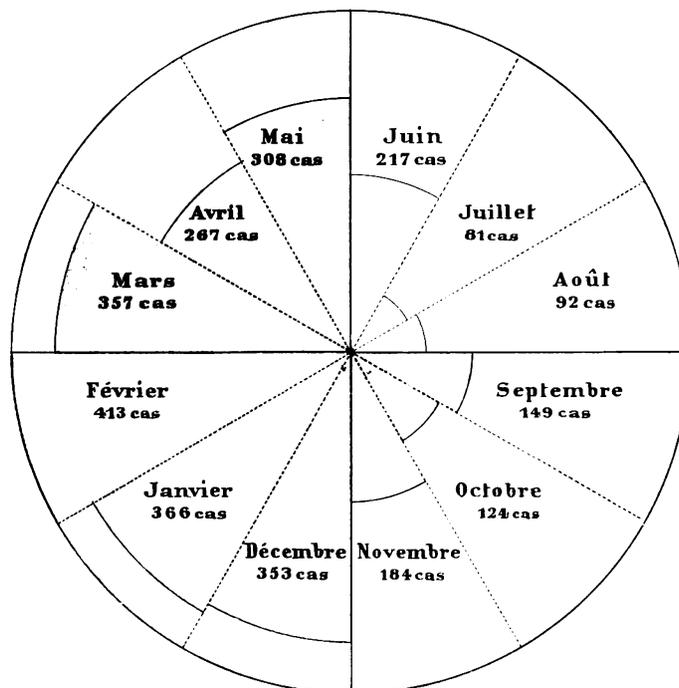
Fièvre typhoïde 1887-1894.

Nombre des cas de fièvre typhoïde suivant les mois.



Scarlatine 1886-1894.

Nombre des cas de scarlatine suivant les mois.



Nombre des cas de fièvre typhoïde suivant les saisons.

Nombre des cas de scarlatine suivant les saisons.

1866. Grandson, 56 cas sur 1476 habitants. Cette épidémie est en corrélation avec de vastes travaux de démolition. Carouge 16 cas.

Il y eut cette année-là à Lausanne une épidémie considérable de fièvre typhoïde (400 cas) qui se propagea dans le canton par la dissémination des jeunes soldats sortant de la caserne de la Cité, quartier de la ville le plus gravement attaqué par l'épidémie.

Une enquête („Recherches sur les divers modes de propagation de la fièvre typhoïde dans le canton de Vaud“) de la Société vaudoise de médecine, dirigée par le Dr Ph. de la Harpe montre que 30 cas furent exportés dans 25 localités. Dans 13 cas la maladie se propagea dans la maison de l'arrivant ou dans le voisinage. La fièvre typhoïde se manifesta dans 41 localités réparties dans la plupart des districts. Les unes sont au bord du Léman, les autres à une grande élévation, d'autres encore à mi-hauteur sur le plateau. Elles appartiennent soit aux districts vinicoles, soit aux districts agricoles. Les unes sont exposées au vent du nord, les autres en sont abritées. Quelques-unes sont sur des pentes, d'autres sur un terrain horizontal. Les unes sont sur le terrain d'alluvion, d'autres sont sur le diluvium glaciaire, d'autres sur la molasse, d'autres sur le roc calcaire du Jura. („Bulletin de la société vaudoise de médecine“, juin 1867, page 60.)

1873. Quelques épidémies partielles de fièvre typhoïde. Pour quelques-unes, l'altération de l'eau servant à la boisson a été, sans nul doute, l'origine de l'épidémie. (Dr Recordon.)

1876. Il y eut cette année-là une épidémie générale de fièvre typhoïde dont le Dr Recordon a donnée le récit dans une brochure publiée par le Bureau du service sanitaire. („Quelques conseils d'hygiène à propos de l'épidémie de fièvre typhoïde“. Lausanne, 1877.)

Les points les plus atteints furent:

Ballaigues . . .	43 cas	20 décès
Aigle . . .	74 „	4 „
Payerne . . .	50 „	4 „

Sur 329 malades, 56 succombèrent, ce qui constitue une mortalité de 17 %.

Le relevé du Bureau de statistique suisse indique 161 décès par fièvre typhoïde en 1876 dans le canton de Vaud, dont 91 masculins et 70 féminins. (Mortalité sur 10,000 habitants = 6.6.)

1877 à 1893. A dater de 1876, on peut suivre la mortalité par fièvre typhoïde sur les bulletins du Bureau de statistique suisse. Nous en avons fait le relevé par district et par année sur un diagramme qui permet de juger rapidement du nombre et de la gravité des épidémies suivant les lieux et suivant le temps. (Voir graphique.)

	Moyenne annuelle des décès	Mortalité sur 10,000 habitants.
Aigle	3	1.6
Aubonne	1.3	1.5
Avenches	0.7	1.3
Cossonay	2.2	2
Echallens	1.5	1.5
Grandson	2	1.4
Lausanne	7	1.7
La Vallée	0.4	0.7
Lavaux	0.7	0.7
Morges	2.3	1.6
Moudon	0.9	0.7
Nyon	1.7	1.2
Orbe	2	1.4
Oron	0.3	0.4
Payerne	1.6	1.5
Pays-d'Enhaut	0.012	0.2
Rolle	1.1	1.7
Vevey	3.4	1.3
Yverdon	4.5	2.7

Ce tableau démontre que, contrairement à l'opinion générale, le littoral du Léman n'est pas plus atteint par la fièvre typhoïde que les districts du centre du canton. On ne peut établir de rapport entre la fréquence de cette maladie et la nature géologique du sol dans les différentes régions.

A dater de 1889, les rapports des chefs du service sanitaire contiennent sur chaque cas de fièvre typhoïde des renseignements très complets et très détaillés, provenant des enquêtes municipales et des rapports des médecins délégués. (Voir Santé publique dans le canton de Vaud, 1889, 1890, 1891 par le Dr Dind et 1892 à 1898 par le Dr Morax.)

Rôle des saisons.

Les époques de l'année où apparaissent les épidémies sont variables, mais c'est dans la période estivo-automnale que les fièvres typhoïdes s'observent le plus souvent.

Les 930 cas signalés au service sanitaire de 1887 à 1894 se répartissent de la manière suivante:

Janvier	29	Juillet	50
Février	22	Août	312
Mars	33	Septembre	189
Avril	36	Octobre	85
Mai	32	Novembre	48
Juin	54	Décembre	40

La répartition suivant les saisons est:

Hiver	10 %	Eté	45 %
Printemps	10 %	Automne	35 %